

MONT Dore

TOUTE L'ACTUALITÉ DE VOTRE VILLE



Dossier

Après les exactions,
la difficile relance

ZOOM SUR...

L'élection des conseillers
municipaux juniors

PORTRAIT

Thierry Martinez :
une vie au service des Mondoriens



ÉDITO

Chères Mondorienne, chers Mondoriens,

Six mois après, la commune se relève tout doucement des exactions commises en mai dernier. La vie normale n'a pas totalement repris son cours pour tous les Mondoriens et, malgré les efforts de sécurisation importants, une partie de nos concitoyens restent traumatisés par ce qu'ils ont subi.

La situation financière de la commune reste également très fragile. Les recettes 2024 ont été revues à la baisse et les perspectives 2025 ne sont pour l'heure pas très positives.

Je tiens cependant à vous rassurer une nouvelle fois et vous dire que tout est fait - et tout sera fait - dans le cadre des compétences du Maire, plus que jamais mobilisé, sera à vos côtés pour faire face aux défis qui nous attendent et maintenir une dynamique positive. Des actions ont déjà été organisées afin de participer à cette « relance » d'après-crise et vous pourrez en retrouver certains détails dans ce numéro. Notre objectif : redonner l'envie à nos concitoyens de travailler ensemble et de vivre ensemble.

Ces prochaines semaines, le Conseil municipal et moi-même aurons donc pour principale mission de faciliter votre quotidien dans vos besoins essentiels.

À nous de surmonter les difficultés à venir et de redessiner ce projet de vie en commun.



Eddie Lecourieux
Maire de la Ville du Mont-Dore

actualités

Une situation financière critique



Les exactions de mai dernier ont engendré de grosses pertes financières pour la collectivité. Certaines dotations et subventions initialement prévues ne seront finalement pas versées à la commune. Dans ce contexte, les élus du Mont-Dore ont

dû modifier le budget 2024, lors d'une séance du conseil municipal du 13 septembre dernier, afin de prendre en compte la baisse significative des recettes et les conséquences de la crise qui frappe la Nouvelle-Calédonie.

La collectivité a ainsi prévu une baisse de 600 millions de francs dans son budget principal : environ 440 millions de francs en moins en fonctionnement et 160 millions en investissement. Cette diminution porte à environ 5 milliards de francs le budget 2024 mais pourrait encore évoluer. D'ores et déjà, cette réduction drastique des recettes a impacté de nombreux projets municipaux qui ont dû être reportés voire annulés. Le fonctionnement des services essentiels de la mairie pourrait également être touché d'ici quelques mois. La Ville du Mont-Dore se trouve donc confrontée à un défi financier sans précédent.

Les festivités de Noël maintenues

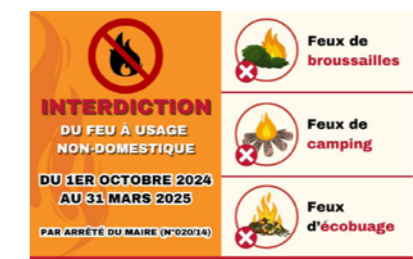


Malgré un contexte économique difficile pour la collectivité et de nombreux Mondoriens, l'exécutif municipal a choisi de maintenir les principales festivités de Noël. Le marché de Noël de Pacific Fair sera donc de retour dès le 6 décembre. La tournée

de Noël aura également bien lieu les mercredis et samedis après-midi dans quatre quartiers de la commune. Enfin, la soirée de Noël, le 24 décembre, se déroulera sur la place des Accords, à Boulari, mais sans feu d'artifice ni déambulation du char.

Retrouvez le programme complet des animations de Noël en page 7.

Saison des feux : interdiction du feu à usage non-domestique



La Ville du Mont-Dore rappelle à sa population qu'un arrêté municipal (n°020/14) datant de 2014 règlemente l'usage du feu dans la commune. Chaque année, du **1^{er} octobre au 31 mars**, l'utilisation du feu à usage non-domestique est **FORMELLEMENT INTERDITE**.

Par feu à usage non-domestique, il est entendu les feux de broussailles, les feux de camping et les feux d'écobuage (les végétaux entreposés chez soi et pour lesquels un service de collecte est prévu par la commune).

Sommaire

4. EN IMAGES

- La Journée solidaire des associations

6. ACTUALITÉS

- Les dernières infos de la commune

7. CULTURE ET ANIMATIONS

- Noël : des festivités maintenues mais réduites

8. DOSSIER

- Après les exactions, la difficile relance

14. ZOOM SUR...

- L'élection des conseillers municipaux juniors

16. UN QUARTIER, UNE HISTOIRE

- Port-Boisé (3^e partie) : cap N'Dua, le signal du Grand Sud



18. ÉCONOMIE

- L'ETP mis à disposition des travailleurs gratuitement

19. PORTRAIT

- Thierry Martinez : une vie au service des Mondoriens

20. AGENDA

- Tous les rendez-vous dans votre commune

22. EXPRESSION

23. INFOS PRATIQUES



6 | actus

LES DERNIÈRES INFOS DE LA COMMUNE

MONDore

www.mont-dore.nc



Publication de la Ville du Mont-Dore (Tél. : 43 70 00. Courriel : communication@ville-montdore.nc). Directeur de publication : Eddie Lecourieux. Coordinatrices : Gaëlle Grès, Marjorie Tufele. Rédaction : Nathalie Vermorel, Ville du Mont-Dore. Réalisation : Agence Concept. Photos : Ville du Mont-Dore, 3'6Film Production, Photo Action, DR. Le magazine Mon'Dore est un magazine 100% numérique disponible en téléchargement sur le site internet de la Ville du Mont-Dore : www.mont-dore.nc

Opération « Recyclez vos jouets ! »



Si vous avez des jouets et des jeux que vous n'utilisez plus, la Caisse des écoles se propose de les récupérer afin d'en faire profiter les enfants des différentes cantines et garderies de la commune ! Merci de veiller à ce que les jouets et jeux soient complets et propres. Contactez le numéro suivant avant de vous déplacer : 50 93 00.

Séances du conseil municipal

Les prochaines séances du conseil municipal se tiendront les jeudis 7 novembre et 12 décembre, en salle d'honneur de l'hôtel de ville. Les séances sont ouvertes au public. Attention, l'horaire habituel de 17 heures est susceptible d'être modifié.

La boîte à partage est de retour !



Située au Centre d'Éducation à l'Environnement, la boîte à partage est ouverte depuis la mi-septembre. Les donateurs peuvent y déposer des objets divers (hors livres) du lundi au vendredi de 7 h 15 à 15 h 30. Renseignements au 43 30 36 ou sur le site de la Ville : www.mont-dore.nc

en images

La Journée solidaire des associations organisée le samedi 26 octobre 2024 au complexe culturel et sportif Victorin-Boewa, à Boulari, a été l'occasion de valoriser le tissu associatif culturel, sportif et solidaire de la commune, essentiel à la cohésion sociale et au vivre-ensemble. Elle a permis aux associations de lever des fonds via leurs stands de restauration et de proposer des démonstrations. Merci à elles pour leur participation !*



New Génération Armwrestling – Bras de fer



Association Tamara - Troupe de danse polynésienne



Sakura Dojo - Chanbara



Institut d'Haltérophilie du Mont-Dore - Haltérophilie



La Cravache - Équitation



Boxing Club Mont-Dore - Boxe



Mau Mau Fenua - Troupe de danse wallisienne et futunienne



Le Maire, Eddie Lecourieux, et les élus du Mont-Dore



Troupe de musique Taratoni - Ukulélé

*Retrouvez toutes les photos de la Journée solidaire des associations sur la page Facebook de la Ville du Mont-Dore !

Opération « Tranquillité vacances »

Vous partez en vacances et vous souhaitez que la police municipale veille sur votre maison ? Optez pour le service « Tranquillité vacances » ! Votre domicile fera partie des rondes des brigades durant votre absence. Vous pouvez également autoriser la police municipale à pénétrer dans votre propriété pour en faire le tour et s'assurer que tout va bien.

Renseignements au 43 64 00.

Inscription sur les listes électorales

Vous avez jusqu'au mardi 31 décembre 2024 pour vous inscrire ou pour vérifier votre inscription sur les listes électorales de votre commune. Renseignez-vous auprès du service de l'état civil et des élections au 43 70 00.

C'est l'été, pensez à la piscine municipale !

Il fait chaud, il fait beau, pensez à la piscine municipale ! En période estivale, les horaires changent : ouverture du lundi au jeudi de 9 h à 17 h. Le vendredi de 9 h à 19 h 30 et le samedi de 11 h à 17 h.



Un repreneur potentiel pour Prony



Le Maire du Mont-Dore, Eddie Lecourieux, a échangé avec les représentants de la société Sibanye-Stillwater lors d'une rencontre le 18 septembre dernier à l'hôtel de ville à Boulari. L'entreprise sud-africaine serait intéressée par le rachat de l'usine du Sud. Basée à Johannesburg, Sibanye-Stillwater est spécialisée dans l'extraction de métaux précieux, notamment l'or, le palladium et le platine. En février 2022, le groupe avait fait l'acquisition, auprès d'Eramet, d'une usine de traitement hydrométallurgique basée à Sandouville, près du Havre, en Seine-Maritime. Sa raffinerie dispose d'une capacité de production annuelle de 12 000 tonnes de nickel métal de haute qualité. En rachetant le complexe industriel du Sud, la société Sibanye-Stillwater pourrait développer une "filiale intégrée" et maîtriser la chaîne de production de nickel dans sa totalité, de l'extraction à la livraison.

Si ce rachat venait à être officialisé, cela serait de bon augure pour les centaines d'employés de l'usine, en grande majorité mondoriens. Le Maire du Mont-Dore, Eddie Lecourieux, est favorable à ce projet et espère le voir mené à son terme.

Le magazine Mon'Association est de retour !

Initialement programmé en mai dernier, le magazine trimestriel des associations mondoriennes n'avait pas vu le jour en raison des exactions survenues dans la commune. Ce mois-ci, la Ville a souhaité reprendre la publication et la diffusion de ce support de communication afin de permettre aux associations concernées de se faire connaître. Beaucoup d'entre elles ont subi des pertes financières et rencontré de grandes difficultés à redémarrer leur structure. Il était donc important pour la Ville de montrer son soutien au tissu associatif en les mettant à l'honneur.

Les alternants s'installent à l'école Adolphe-Boutan

Jean-Jacques Afchain, premier adjoint au Maire en charge de l'aménagement du territoire, accompagné des élus de la Ville, s'est rendu le 9 septembre dernier dans l'ancienne école élémentaire Adolphe-Boutan, à Yahoué. Il a participé à la journée de reprise des alternants installés dans les désormais nouveaux locaux du Centre de formation de l'artisanat (CFA-NC). Cette visite, organisée par la Chambre de métiers et de l'artisanat (CMA-NC), représentée par sa présidente, Elizabeth Rivière, et le CFA-NC, représenté par son directeur, Laurent Chouilly, a permis aux élus de découvrir les conditions d'installation des alternants. L'ancienne école élémentaire abrite maintenant les enseignements généraux de toutes les formations par alternance ainsi que les services administratifs du CFA-NC. La Ville du Mont-Dore a en effet mis gracieusement à disposition du CFA-NC les salles de cours de l'établissement qui étaient restées fermées depuis fin 2022. « Nous sommes ravis que les alternants puissent reprendre leur formation, et ce, dans de bonnes conditions », a déclaré Jean-Jacques Afchain. « Le quartier de Yahoué est l'un des plus anciens de la commune. Nous savons que nous pouvons compter sur eux pour respecter leur environnement et leur nouveau voisinage. »

Noël : des festivités maintenues mais réduites

En ces temps difficiles pour bon nombre de Mondoriens, l'exécutif municipal a fait le choix de conserver certaines animations et fêtes de fin d'année. La Ville espère que ces moments de fête, de magie et de solidarité redonneront le sourire et un peu de joie aux enfants et aux familles.

Marché de Noël – Pacific Fair Les 6 et 7 décembre



Près de 70 exposants sont attendus pour cette nouvelle édition du marché de Noël organisée par Pacific Fair. Artisanat, produits frais, jouets, confiseries... Un moment idéal pour dénicher vos cadeaux de Noël et participer aux diverses animations prévues pour les plus petits. Au programme : maquillage, manège, déambulations, sculpture sur ballon et concerts ! Vous êtes exposants et souhaitez réserver un stand ? Contactez le 95 98 79.

Vendredi 6 de 14 h à 21 h et samedi 7 décembre de 10 h à 21 h. Sur la place des Accords, à Boulari. Entrée libre et gratuite.

Lancement des illuminations de Noël Le 6 décembre à 19 h



C'est la tradition et elle est de retour ! Les illuminations de Noël seront lancées à l'occasion du marché de Noël et de ce week-end féerique, le vendredi 6 décembre vers 19 h. Cette année, les illuminations ont dû être réduites en raison du contexte et seront proposées principalement à l'hôtel de ville et à l'annexe de la mairie, à Plum. Vendredi 6 décembre à partir de 19 h, sur la place des Accords, à Boulari.



Concours de lettres au père Noël Du 1^{er} au 20 décembre

Tous à vos crayons et place à l'imagination ! Le concours de lettres au père Noël se tiendra du 1^{er} au 20 décembre. Cette année, trois prix seront remis par le père Noël en personne : la lettre la mieux écrite (sans l'aide des parents), la lettre la plus originale/la plus drôle et la lettre la mieux décorée. Les enfants pourront déposer leur lettre dans la boîte du père Noël installée comme chaque année sur le parking de l'hôtel de ville, à Boulari. La remise des récompenses se fera lors de la soirée de Noël, le 24 décembre.

Du 1^{er} au 20 décembre, dans la boîte aux lettres du père Noël située sur le parking de l'hôtel de ville, à Boulari.

Tournées du père Noël Les 4, 7, 11 et 14 décembre

Le père Noël assurera quatre tournées dans la commune. Elles seront programmées les mercredis 4 et 11 décembre et les samedis 7 et 14 décembre en après-midi. Le père Noël viendra à la rencontre des petits Mondoriens dans les parcs de La Coulée, Paul-Bloc, Robinson et à Pont-des-Français. Au programme : photo avec le père Noël, maquillage, châteaux gonflables, déambulations et sculpture sur ballon.

Rendez-vous de 13 h à 16 h : le mercredi 4 décembre au parc de La Coulée, le samedi 7 décembre au parc Paul-Bloc, à Plum, le samedi 11 décembre au parc de Robinson et le samedi 14 décembre à Pont-des-Français.



Soirée de Noël Le 24 décembre dès 17 h

La soirée de Noël sera cette année amputée de son feu d'artifice et de la dernière grande tournée du père Noël dans la commune. Mais pas de panique ! Le vieil homme à la barbe blanche sera bien là pour se voir remettre les clés de la ville par le Maire et saluer les enfants avant de poursuivre sa distribution de cadeaux. Le père Noël en profitera pour récompenser les enfants lui ayant écrit de très belles lettres de Noël. Diverses animations gratuites seront également proposées : maquillage, manèges, châteaux gonflables, déambulations et spectacles. Mardi 24 décembre, de 17 h à 19 h, sur la place des Accords, à Boulari.

APRÈS LES EXACTIONS, LA DIFFICILE RELANCE

Routes bloquées, commerces vandalisés, brûlés, arrêt des animations... Depuis le 13 mai, la vie des Mondoriens a été complètement chamboulée, provoquant de profonds traumatismes. Dans le cadre de sa mission de service public, la Ville poursuit ses actions sur le terrain, alors même qu'elle doit faire face à une baisse drastique des recettes prévues en 2024, pour accompagner et soutenir la population et tenter d'effacer les stigmates de ces événements.



Près de six mois après le début des émeutes qui ont éclaté le 13 mai et qui n'ont pas épargné la commune, la situation n'est toujours pas revenue à la normale malgré un sentiment d'apaisement. Si la circulation reprend progressivement sur la RP1, le long de la tribu de Saint-Louis, sa traversée restait fin octobre sous l'étroite surveillance des forces de l'ordre et conditionnée aux horaires d'ouverture des deux verrous tenus par la gendarmerie*. Pour autant, certaines craintes ne sont pas (encore) levées. Les Mondoriens continuent à privilégier l'usage des navettes maritimes au départ du débarcadère du Vallon-Dore et de la marina de Boulari.

Accompagnement et solidarité

Afin de soutenir la population, marquée par de profonds bouleversements, l'exécutif continue de se mobiliser pour faciliter le quotidien des Mondoriens : gestion des barges de ravitaillement, travaux réalisés en urgence pour améliorer le flux des passagers des navettes maritimes, extension des parkings au débarcadère du Vallon-Dore et aux abords de la marina de Boulari, réfection de l'éclairage public pour diminuer le sentiment d'insécurité, reprise progressive de la collecte des ordures ménagères sur l'ensemble du terrain communal, arrivée des bus Taneo dans la partie sud de la commune. Sans oublier le volet social porté par le Centre communal d'action sociale (CCAS), de plus en plus sollicité : distribution alimentaire, accompagnement des foyers en difficulté par les travailleurs sociaux... Toutes les directions et tous les services de la Ville sont à pied d'œuvre sur le terrain.

*Ce dossier a été rédigé avant le 30 octobre 2024. Les informations publiées peuvent avoir évolué en fonction de la situation.



Près de **2 000** heures/mois assurées par 6 à 8 agents de la Ville au wharf du Vallon-Dore et à la marina de Boulari



Plus de **250** places de stationnement supplémentaires au débarcadère du Vallon-Dore et à la marina de Boulari



638 interventions des travailleurs sociaux

3

bus Taneo en service : 2 dans la partie sud et 1 dans la partie nord



Jusqu'à **10** barges de ravitaillement par semaine



4 permanences hebdomadaires du CCAS à Boulari et dans la partie sud de la commune



8 tonnes de denrées alimentaires distribuées



APRÈS LES EXACTIONS, LA DIFFICILE RELANCE

Dans la partie sud, entre résilience et bouleversements

Depuis le début des exactions, le débarcadère du Vallon-Dore accueille plusieurs centaines de personnes, des milliers au plus fort de la crise, qui souhaitent rejoindre Nouméa.

En ce jour de vacances scolaires, ils sont nombreux à prendre leur mal en patience avant de pouvoir embarquer sur l'une des navettes maritimes affrétées par la province Sud pour permettre aux habitants de rejoindre Boulari ou le port Moselle. Les visages fatigués, parfois tendus, témoignent de ce quotidien compliqué qui perdure. Déménagement, perte d'emploi, séparation familiale... les stigmates du blocage de la RP1 sont profondément ancrés.

« Je ne souhaite à personne de vivre ça »

Depuis trois mois, Mauricette* a déserté la maison familiale de La Coulée pour s'installer chez un proche, près du lycée de La Conception. Une solution qui lui permet de suivre les cours « normalement ». Elle revient chez ses parents le week-end et pendant les vacances scolaires par voie maritime. Elisa* a choisi de déménager dans un quartier « sécurisé » de Nouméa où elle a pu scolariser ses enfants, quitant temporairement sa maison. « Patienter pendant des heures sans savoir quand on arrivera. Se retrouver bloqué d'un côté en raison de la météo. Je ne souhaite à personne de vivre ça. » Quant au fils d'Isabelle, scolarisé au collège de La Conception, « il n'a pas pu aller à l'école pendant trois mois. J'ai fini par le changer d'établissement. Maintenant, il est au collège de Plum. Je vis à La Coulée et je travaille au Vallon-Dore. C'est plus simple. Au début, il était perturbé de reprendre l'école. Trois mois sans cours, c'est long. »

« Un petit gagne-pain »

Depuis le mois de juin, Emma et Alice* sont devenues des visages familiers

du débarcadère du Vallon-Dore. L'une a perdu son travail, l'autre a été contrainte de fermer sa patente par manque d'activité et l'impossibilité de payer ses charges. Elles sont devenues des habituées du petit marché qui s'est installé au débarcadère, en partenariat avec la Ville et l'association Citoyen Mondorien. Là, elles proposent aux usagers des navettes des douceurs sucrées/salées qui accompagnent le café. « On ne gagne pas le même salaire qu'avant mais ça nous permet de payer les petites choses du quotidien. » Si toutes deux gardent le moral, difficile (encore) de se projeter.

Soulagés mais... embêtés

Véronique et Joachim* habitent dans la partie sud du Mont-Dore. Elle travaille à la mairie, lui est gérant d'un garage à Nouméa. Tous deux ont emprunté les navettes dès leur mise en service. « On allait jusqu'à Boulari où mon conjoint récupérait un moyen de transport. Entre les files d'attente au débarcadère très tôt le matin, les horaires du couvre-feu et les aléas météorologiques, il travaillait à peine trois heures dans la journée. On n'a pas eu d'autre choix que de retourner vivre chez mes parents dans la partie nord de la commune (...) On est soulagés de ne plus être coincés de l'autre côté même si la situation nous embête. » Quant à la réouverture partielle, mi-octobre, du tronçon de la route provinciale qui traverse la tribu de Saint-Louis, elle a encore du mal à convaincre les Mondoriens de tenter le coup.

*Prénoms d'emprunt

Sécurité : état des lieux

Au fil des semaines, les forces de l'ordre ont œuvré sans relâche pour rétablir une situation aussi peu dégradée que possible et permettre aux Mondoriens de retrouver leur liberté de circulation. Près de six mois après le début des exactions, les efforts se concentrent toujours sur la sécurisation de la route de Saint-Louis. Sa traversée restait fin octobre sous l'étroite surveillance des forces de l'ordre et conditionnée aux horaires d'ouverture des verrous nord et sud. Autre point qui a cristallisé les tensions, l'avenue des Deux Baies à hauteur de la tribu de La Conception, impraticable par moments, qui a fait l'objet de déblayage par les forces de l'ordre toutes les nuits jusqu'au mois de septembre. Désormais, la route est totalement sécurisée et praticable. Fortement dégradé au plus fort des événements, le centre-ville (autour des résidences Makatea, Takaroa, Eromango, de la marina et du marché de Boulari) a été l'un des épicycles les plus importants de la partie nord de la commune. Il bénéficie encore d'une surveillance particulière. En cause, la sur-fréquentation de la marina de Boulari, point de départ et d'arrivée des navettes maritimes, qui a généré des problèmes de stationnement et des incivilités. Dans la partie sud, l'enjeu de la sécurité se concentre sur le débarcadère du Vallon-Dore qui est devenu, au fil des semaines, une petite ville par la force des choses avec des flux d'usagers et de véhicules de plus en plus importants.



Le CCAS au chevet des plus fragiles

Distribution alimentaire, aides financières et accompagnement des travailleurs sociaux : six mois après le début des exactions, le Centre communal d'action sociale reste pleinement mobilisé pour venir en aide aux foyers en difficulté.

Depuis le 1^{er} juin, les agents du Centre communal d'action sociale (CCAS) ont repris les permanences d'aide qui ont été doublées afin de s'adapter aux réalités du terrain. Quatre permanences sont désormais proposées aux habitants sur rendez-vous au 41 03 20 : à Boulari (le mercredi et le jeudi) et sur la partie sud de la commune (le mardi et le jeudi) de 8 h à 11 h.

Les nouveaux bénéficiaires en augmentation

Depuis le mois de juin, un peu plus de 150 foyers se sont adressés au CCAS, représentant un volume de 260 demandes d'aides différentes. « Sur la période de juin à septembre, on constate une forte hausse de nouveaux foyers (+ 38 %). Sur cette même période, les aides les plus sollicitées portent très majoritairement sur l'alimentaire (52 %) mais aussi sur les factures liées au logement - électricité, eau, ordures ménagères, assurance logement - pour 39 % », souligne Dominique Bégaud, directrice de l'établissement public.



Autre constat, 48 % des foyers concernés ont subi un impact direct sur leur emploi. Parmi eux, 47 % n'avaient jamais sollicité d'aide financière auprès du CCAS auparavant. Dans 84 % de ces foyers vivent des enfants et 40 % sont des familles monoparentales.

Huit tonnes de denrées distribuées

Le CCAS poursuit toujours ses actions en lien avec la Banque alimentaire de Nouvelle-Calédonie (BANC) qui lui fournit des produits secs mais aussi avec la Société Saint-Vincent-de-Paul qui propose, grâce à sa centrale d'achat, la vente de légumes à petits prix. En plus de ces partenariats, le CCAS reçoit régulièrement des dons offerts par un commerce et une grande surface situés à La Coulée. « Nous complétons par des bons d'achat. On estime que ce mix permet de couvrir entre 50 et 60 % des besoins d'un foyer sur le mois », relève Dominique Bégaud. À ce jour, plus de huit tonnes de denrées alimentaires ont été distribuées aux habitants du Mont-Dore.

Accompagnement des travailleurs sociaux

Alors que l'intervention des travailleurs sociaux était principalement axée sur l'aide alimentaire d'urgence au plus fort de la crise, depuis juillet l'accompagnement aux démarches administratives a progressivement repris : 638 interventions pour 316 foyers (213 sur la partie sud et 103 sur le nord de la commune) ont été réalisées entre les mois de mai et de juillet dont 301 portent sur des dossiers d'ouverture aux droits.

Aides à l'enfance

Les demandes concernant le règlement des frais de cantine commencent doucement à arriver au CCAS. « Ce n'est pas (encore) prégnant mais nous conseillons aux familles de venir nous voir en cas de difficulté et de ne pas attendre d'avoir des dettes », insiste Dominique Bégaud. L'occasion de rappeler que des aides existent également pour les périodes de vacances scolaires. Elles concernent les enfants âgés de 3 à 15 ans et sont valables pour tous types de centres de vacances organisés en Nouvelle-Calédonie.

● N'hésitez pas à contacter le
● CCAS pour tout renseigne-
● ment ou toute demande d'ac-
● compagnement ou d'aides.
● Tél. : 41 03 20.



APRÈS LES EXACTIONS, LA DIFFICILE RELANCE

Les actions de la Ville pour améliorer le quotidien des Mondoriens

Pour soutenir les Mondoriens face à une situation qui a eu pour effet d'isoler les habitants de la partie sud de la commune, l'exécutif municipal a rapidement lancé plusieurs initiatives.

Navettes maritimes : un dispositif provisoire d'urgence qui... dure

Face au blocage de la RP1, la province Sud a enclenché son protocole de navettes maritimes en collaboration avec le Syndicat mixte des transports urbains (SMTU) et la Ville du Mont-Dore dès le 14 mai. Ce dispositif provisoire d'urgence, qui permet aujourd'hui encore d'assurer des liaisons quotidiennes entre la partie sud du Mont-Dore, la marina de Boulari et le port Moselle à Nouméa, reste toutefois dépendant des conditions météorologiques. « *Les prévisions peuvent amener les équipes de la province Sud à maintenir ou à suspendre les rotations des navires pour garantir la sécurité des usagers* », indique Nicolas Oxford, directeur des services techniques et de proximité. Afin d'accompagner le flux des premiers jours, environ 250 usagers quotidiens, chiffre qui a pu culminer jusqu'à 3 500 passagers par jour dès la levée de l'état d'urgence le 28 mai, des moyens supplémentaires ont été mis en œuvre. Fin octobre, la flotte était composée du *Coral Palm* (96 places) et du *Mary-D Princess* (132 places) qui assurent chacun quatre allers-retours par jour, de deux catamarans ainsi que d'une douzaine de taxi-boats. Des navettes privées, mises en place par des particuliers, non intégrées au dispositif de la province Sud, sont venues en renfort pour désengorger le Vallon-Dore et Boulari.

Pour gérer ce flux d'usagers, six à huit agents de la Ville sont présents quotidiennement, représentant près de 2 000 heures mensuelles.

Jusqu'à dix barges de ravitaillement par semaine



Devant l'impossibilité d'emprunter l'axe routier principal menant au nord et à l'agglomération, le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a mis en place, dès le 21 mai, des barges de ravitaillement d'urgence pour répondre à des besoins impérieux (alimentaire, carburant et gaz) à destination du secteur sud. « *À la suite du retrait du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, le portage financier des barges a été assuré à compter de fin juin par la mairie du Mont-Dore afin de ne pas interrompre ce flux nécessaire sur le secteur sud* », souligne Nicolas Oxford. Au mois d'octobre, le flux de barges a connu un pic d'activité avec une dizaine d'allers-retours hebdomadaires. Au même moment, l'Etat a annoncé prendre en charge le coût des barges, en lieu et place de la collectivité.

Aménagement : des travaux d'urgence au wharf du Vallon-Dore



Les installations existantes au débarcadère du Vallon-Dore n'étant pas dimensionnées pour l'accostage des barges, les services techniques ont dû réaliser, fin mai, des travaux d'aménagement en urgence, de nuit et en moins de vingt-quatre heures. Des travaux ont également été engagés par la province Sud pour permettre au *Mary-D Princess* d'accoster au ponton du Vallon-Dore. L'accès à ce dernier a été sécurisé avec l'installation de clôtures pour éviter les chutes de personnes à la mer. En partenariat avec la province Sud, un dispositif pour améliorer le confort des passagers a été déployé : installation de tentes pour se protéger du soleil et de la pluie, de bancs, de sanitaires, de poubelles, etc. En seulement quelques semaines, le débarcadère du Vallon-Dore s'est transformé en un véritable port de plaisance et de fret avec toutes les complications que cela engendre en termes de co-activité et de sécurité. « *Les évacués se faisaient par hélicoptère sur le parking du Vallon-Dore. Les écoles ont repris en juillet et la salle des communautés*

a été mise à la disposition des associations et du lycée du Mont-Dore pour assurer des cours. Ce hub est devenu difficile à gérer », convient Nicolas Oxford.

La zone de stationnement étendue au Vallon-Dore et à Boulari



Pour accueillir cet afflux sans précédent de personnes de façon sécurisée, la Ville a revu son plan de stationnement. De nouvelles zones de parking ont ainsi été aménagées sur un terrain multisports, offrant 150 places supplémentaires afin de répondre aux besoins croissants des usagers des navettes, tout en laissant de la place pour le personnel enseignant et les parents d'élèves à la reprise des écoles.

Des travaux de remblai et d'assainissement ont été réalisés et une signalisation a été mise en place pour améliorer la circulation. Boulari a été le théâtre d'un scénario identique. Le flux de véhicules engendré par les usagers des navettes maritimes a donné lieu à un stationnement anarchique. Les services techniques ont donc aménagé un nouveau parking d'une centaine de places sur le terre-plein situé entre la place des Accords et le parc de jeux afin de désengorger et de sécuriser la zone.

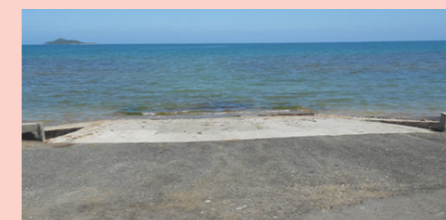
Deux bus Tanéo dans le sud

Deux bus Tanéo ont été livrés par barge fin septembre pour une mise en service au 1^{er} octobre. Ils desservent une ligne (M4) aller-retour entre le collège de Plum et le centre commercial de La Coulée, de 6 heures à 18 heures. Dans le nord, la ligne 8 reliant le lycée du Mont-Dore au port Moselle, à Nouméa, a repris du service le 1^{er} octobre.

Le projet d'une capitainerie

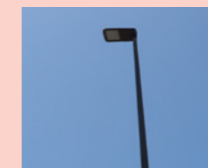
La mairie a en projet de créer une capitainerie pour assurer la gestion des flux maritimes et terrestres au débarcadère du Vallon-Dore. « *La co-activité génère des situations à risque et il est devenu nécessaire de coordonner l'ensemble. L'idée est de missionner un professionnel pour assurer la sécurisation du plan d'eau et la coordination des flux. Ce dispositif pourrait être mis en place sous peu, dès lors que la route provinciale reste insécure* », précise Nicolas Oxford.

Des travaux au parc Leko



La Ville a sécurisé la rampe de mise à l'eau qui était dégradée. Celle-ci est notamment utilisée par les navettes maritimes privées qui, pour certaines, embarquent des passagers jusqu'au débarcadère du Vallon-Dore. La rampe a également été prolongée pour améliorer le confort des usagers. Le stationnement pour les attelages ainsi que l'éclairage de la zone (parking et rampe de mise à l'eau) ont également été revus.

Réfection de l'éclairage public



Les travaux de réparation et de rénovation des équipements de voirie (hors Saint-Louis) s'élèvent à

130 millions de francs selon les premiers constats. Le mobilier urbain et l'éclairage public ont été fortement dégradés, créant un sentiment d'insécurité. Depuis fin juillet, les services techniques ont procédé à une remise en service progressive des lampadaires au niveau de La Conception, de Robinson, de Boulari et à La Coulée. Les travaux sont en grande partie achevés. Une centaine de points lumineux ont été dégradés.

La collecte des ordures ménagères

Malgré de fortes contraintes, la Ville a dû trouver des solutions pour maintenir ce service essentiel à la population. Dès la seconde semaine d'exactions, des bennes de collecte des ordures ménagères résiduelles (bac rouge) ont été mises à la disposition des administrés sur le territoire communal (nord et sud). Début juin, la collecte en porte-à-porte a repris en mode dégradé sur les secteurs nord et sud. La collecte des bacs jaunes a pu reprendre en juin dans le sud de la commune, la SAEM Mont-Dore étant en mesure de réceptionner les déchets recyclables. Concernant les végétaux, la collecte en porte-à-porte (broyage) a redémarré en juillet dans le sud et dans le nord. Plus récente, la collecte des encombrants a repris mi-octobre sur l'ensemble du territoire communal. Quant à la collecte des déchets recyclables dans le secteur nord, elle redémarrera le 1^{er} novembre, selon le calendrier habituel.

En raison de la perturbation du service de collecte des ordures ménagères durant les mois de mai et de juin, une réduction exceptionnelle équivalant à un mois a été appliquée sur la redevance du 2^e trimestre 2024. Une minoration sera également effectuée sur la redevance du 4^e trimestre 2024 afin de prendre en compte les perturbations du service de juillet à octobre.

Et aussi...

- Une solution alternative a été mise en place afin de permettre aux habitants de la partie sud d'effectuer le paiement de leur facture de redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM) par chèque, à la mairie annexe, à Plum.
- Une Journée solidaire des associations a été organisée fin octobre par la Ville afin de permettre à toutes les associations culturelles, sportives, environnementales et solidaires de la commune de récolter des fonds et de se faire connaître.
- Mis en place et organisés par les éducateurs sportifs de la commune, des stages vacances ont été proposés aux petits Mondoriens en octobre.
- Un petit marché a été installé sur le parking du débarcadère du Vallon-Dore. Un moyen pour certains patentés ou agriculteurs du Sud qui ne peuvent plus se déplacer par voie terrestre d'écouler leurs produits auprès des passagers des navettes.
- Les habitants du Mont-Dore Sud disposent désormais d'un centre de consultations médicales non-programmées au Vallon-Dore. Un médecin et une infirmière de la Sécurité civile y assurent des permanences les week-ends.

zoom sur...

L'élection des conseillers municipaux juniors

L'élection des nouveaux conseillers municipaux juniors (CMJ) s'est tenue le 22 octobre dernier. Les 20 nouveaux conseillers ont été élus pour deux ans et entameront leur mandat à la rentrée prochaine.



Au groupe scolaire de Saint-Michel, ce mardi 22 octobre, les écoliers sont sur leur trente-et-un. Certes, c'est le jour de la photo de classe, mais pas seulement ! C'est aussi le jour de l'élection des nouveaux conseillers municipaux juniors. « Vous allez entrer deux par deux dans la salle. Sur la première table, vous trouverez deux piles de deux bulletins et une pile d'enveloppes. Vous prenez un bulletin de chaque pile et une seule enveloppe et vous vous dirigez ensuite vers les isoloirs pour voter. Attention, il faut bien prendre un bulletin de chaque parce qu'on ne doit pas voir pour qui vous votez. Le vote est secret », rappelle Stéphanie Amice, directrice de l'école Saint-Michel, aux premiers enfants venus faire leur devoir d'écoliers. « Dans l'isoloir, vous choisissez une liste que vous mettez dans l'enveloppe puis vous vous dirigez vers l'urne pour voter. N'oubliez pas de présenter votre carte d'électeur. »

Des CMJ depuis 2003

Ce jour-là, les écoliers du CE1 jusqu'au CM2 des onze établissements scolaires publics et privés de la commune étaient appelés aux urnes. Tous les deux ans, ils doivent voter pour leurs représentants vis-à-vis des institutions, en premier lieu desquelles, la mairie. En effet, depuis leur création en 2003, les CMJ participent au débat de la vie municipale en s'impliquant dans la réalisation d'actions d'intérêt public. Ils sont à la fois les interlocuteurs privilégiés du conseil municipal des adultes et les porte-parole de la citoyenneté au sein de leur école.

Concrètement, les jeunes élus participent à plusieurs ré-

unions à la mairie, le plus souvent les mercredis pédagogiques, effectuent des visites de terrain et prennent part aux cérémonies officielles. Ils doivent également rendre compte à leurs camarades de l'avancement des projets qu'ils auront élaborés ensemble.

« On souhaite que tous les élèves se sentent en sécurité »

Pour la Ville du Mont-Dore, les objectifs sont multiples : établir un lien entre les élus et les jeunes électeurs, initier les enfants à la citoyenneté, au débat, aux droits et devoirs de chacun et à la démocratie, développer leur appartenance à une école, un quartier et les inciter à la réflexion et au dialogue. « Nous souhaitons donner une voix à la jeunesse. La commune est très investie dans la jeunesse et l'a toujours été, notamment dans la culture et le sport. L'important est donc de poursuivre ce travail d'apprentissage de la vie démocratique », explique Matthieu Goyon, conseiller municipal en charge des CMJ. Ce mardi 22 octobre, l' élu a fait le tour des établissements scolaires pour s'assurer du bon déroulement des élections. Ce fut une année particulièrement difficile pour les écoliers, avec la fermeture de leur établissement et les conséquences économiques et familiales rencontrées par leurs parents. « Après tout ce qui s'est passé, leur rôle sera de savoir quel message ils souhaitent faire passer en tant qu'élus. Comment est-ce qu'ils souhaitent représenter leurs camarades et qu'est-ce qu'ils souhaitent mettre en place pour améliorer leur cadre de vie », estime Matthieu Goyon. « D'ailleurs, des messages forts ont été passés durant leur campagne électorale. Certains écoliers ont mis en avant cette période très difficile, ce qui prouve qu'ils sont bien au courant des difficultés de leurs camarades. » C'est notamment le cas de Diandra Seosse et Henrick Kouveri, tous les deux âgés de 9 ans. Ils se sont portés candidats pour représenter leur école de Saint-Michel, dont le quartier a été l'un des plus touchés par les dernières exactions. « On souhaite que tous les élèves soient à l'aise, qu'ils se sentent en sécurité et qu'ils sachent qu'ils ont plein d'amis qui sont là pour eux », explique Diandra. Pour aider leurs copains et copines, Henrick et Diandra proposent de mettre en place des activités pour « ne pas s'ennuyer et ne pas broyer du noir ». « On aimerait bien faire des jeux, comme les échecs ou de l'art plastique. Et aussi rajouter du gazon au terrain de sport parce qu'il est en béton et ça fait mal quand on

tombe par terre », ajoutent-ils. Des propositions qui ont plu à leurs camarades qui ont décidé de voter pour eux. Diandra Seosse et Henrick Kouveri les représenteront donc lors de leur mandature avec un mantra simple mais efficace : « On reste longtemps à l'école alors il faut se sentir bien. Et si on se sent bien, on va bien travailler. » Le 6 novembre prochain, les 20 conseillers juniors seront installés dans leurs fonctions de leur première séance du conseil municipal junior.

CMJ : Comment se déroulent les élections ?

1^{er} étape : le dépôt des candidatures

Pour présenter sa candidature, il faut être au CE2 ou au CM1, habiter le Mont-Dore, s'intéresser à la vie de la commune, être volontaire, disponible et avoir l'autorisation des parents. Les enfants intéressés renseignent une fiche de candidature en binôme (équipe de 2 : 1 fille et 1 garçon, 1 de CE2 et 1 de CM1). Les parents des candidats doivent remplir une autorisation parentale individuelle. Ces fiches sont ensuite remises au responsable de l'établissement scolaire.

2^e étape : la campagne électorale

Les candidats préparent leur programme avec l'aide des enseignants, puis ils le présentent au sein de leur école (affiches, tracts, slogans...).

3^e étape : le vote

Le jour de l'élection, un bureau (1 président, 1 vice-président, 2 assesseurs et 2 secrétaires) est chargé du bon déroulement du vote. Il est composé d'élèves de CE2 et CM1 de l'école, tournant par groupes de 4.

Tous les élèves du CE1 au CM2 votent pour élire, avec une vraie carte d'électeur, les deux candidats de l'école. Le dépouillement a ensuite lieu comme lors d'une « vraie élection » : le président du bureau remplit le procès-verbal des résultats et le transmet au service de la vie scolaire. Les conseillers municipaux juniors élus sont enfin installés officiellement lors d'une séance plénière présidée par le Maire dans la salle d'honneur de la mairie.



Les nouveaux conseillers municipaux juniors pour la mandature 2024 - 2026

- Groupe scolaire Hélène-Chaniel à Pont-des-Français : **SIMANE Orlane et LE MOIGNE Jayson**
- Groupe scolaire de Yahoué : **BERNARD Lilou et BESSAUDOU Elliott**
- École Saint-Joseph de Cluny à La Conception : **KOROMA Ysaeulle et LAKINA Vasa-Falétoa**
- École Louis-Henri-Galinié à Robinson : **TAILLANDIER Siobane et JOSSE Roman**
- Groupe scolaire de Boulari : **TEIN-THAVOUVACE Siobane et GATA Alexandre**
- École de Saint-Michel : **SEOSSE Diandra et KOUVERI Henrick**
- Groupe scolaire de La Rizière à La Coulée : **KELA Donalynne et BOULA Sylva**
- Groupe scolaire de La Briqueterie : **TYAO Corilen et HARPER Hnamane**
- École élémentaire du Vallon-Dore : **TESSIER LALLEMAND Jaya et COULOMBEL Titouan**
- Groupe scolaire La Croix du Sud à Plum : **POURCELOT Maëlyne et BERNIERE Marlon.**

Un quartier, une Histoire

AUJOURD'HUI : LE GRAND SUD, PORT-BOISÉ (3^E PARTIE)

Cap N'Dua, le signal du Grand Sud

Promontoire situé non loin du canal Woodin, le cap N'Dua est surmonté d'un petit phare aujourd'hui peint en blanc. Installé à la fin des années 1880, il indique précisément aux navires l'entrée de ce canal situé à la pointe sud de la Grande Terre. L'ascension du cap N'Dua permet aujourd'hui d'observer les baleines à bosse entrant dans le lagon à la saison fraîche.



Le phare du cap N'Dua culmine à la pointe sud de la Grande Terre.

Pour le navigateur entrant dans le lagon par la passe de la Havannah, le cap N'Dua est situé sur la droite du canal Woodin. Partant du sommet baptisé L'Aiguillon, il descend en pente douce pour baigner ses roches vertes à la pointe de Méhoué. À ses pieds, le récif de Prony est balisé par le phare de Bonne-Anse. Autrefois, pour entrer de jour dans le canal Woodin, la navigation ne posait pas de problème puisque le profil de l'île Ouen indique clairement l'entrée du canal. Le phare Amédée est en fonction depuis 1865 mais on ne sait pas à partir de quelle date la navigation de nuit en entrant par le cap N'Dua a été rendue possible grâce à l'installation de foyers lumineux (feux et phare).

Un système général d'éclairage

Le seul point de repère chronologique est la constitution d'une commission créée le 28 juillet 1883 par le gouverneur Pallu de La Barrière. Il s'agit d'étudier le problème et la situation de l'éclairage des côtes en Nouvelle-Calédonie et de proposer un programme et un système général d'éclairage. On imagine que c'est à compter de cette date que sont nés de nombreux feux de repère, d'alignement pour la navigation de nuit, parmi lesquels celui du cap N'Dua. Planté à 190 mètres au-dessus de la mer, il a sans doute été installé vers 1888.



Les ruines de l'abri des veilleurs de nuit.

Hissée par le gardien du phare

Le feu du cap N'Dua est d'abord constitué par un « mâfanal ». Il s'agit d'une grosse lampe en cuivre dont la mèche était alimentée, au début, par de l'huile de colza puis par de l'huile minérale. Elle était hissée tous les soirs, au sommet d'un solide mâf, par le gardien du phare. Au pied du mâf, une petite construction en dur servait d'abri au veilleur de nuit et de réserve pour l'huile ou le pétrole. L'équipe de garde était composée de deux hommes qui logeaient dans des constructions en dur édifiées sur la berge de Bonne-Anse. En fin d'après-midi, les veilleurs escaladaient, à tour de rôle, un sentier cheminant de Bonne-Anse au sommet de la montagne pour prendre leur service de nuit.



La première lampe hissée au mâfanal.

Source : Ville du Mont-Dore. Terre de couleurs et couleurs de terres, Découverte historique et touristique, de l'historien Luc Chevalier.



L'actuel phare du cap N'Dua est alimenté par des panneaux solaires.

Le télégraphe au sommet

En 1900, un télégraphe optique est installé au phare du cap N'Dua, permettant la liaison entre l'île des Pins et Nouméa de jour comme de nuit. Aujourd'hui, le cap N'Dua est équipé de plusieurs feux fonctionnant à l'électricité fournie par des panneaux solaires. Seules les ruines blanches et rouges du sommet racontent aux visiteurs, nombreux à gravir l'ancien chemin des veilleurs du phare, ce qu'étaient la vie, le travail et aussi la solitude de ces hommes qui avaient la lourde responsabilité d'une vestale. Désormais, le feu du cap N'Dua se passe de leur présence.

Superficie : 41 026 ha.

Quartiers limitrophes : Plum, La Lembi, île Ouen.

Population* : 411 habitants en 2019 (1 300 hab. en 2009).

Densité* : 1 hab/km² (total Mont-Dore : 43 hab/km²).

Production agricole : sylviculture.

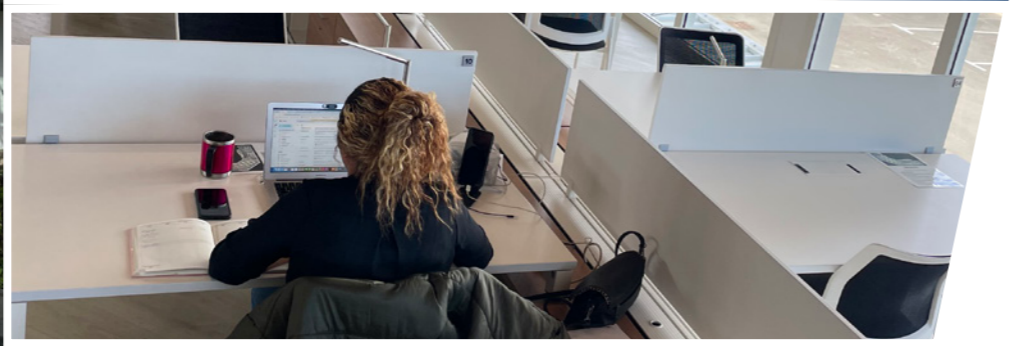
Commerce : station-service et épicerie Sud Carbu.

Industrie : usine métallurgique de Prony Resources et base-vie, centrale électrique Prony Energies, fermes éoliennes.

Loisirs : randonnées pédestres au cap N'Dua, balades en kayak à l'Écolodge Kanua Tera, sorties en bateau sur les îlots (îlot Nouaré) et découverte des baleines en saison fraîche.

Gîte et couvert : Écolodge Kanua Tera (hôtel-restaurant) et camping de Port-Boisé, camping des Bois-du-Sud, camping de l'association Sud Formation.

(*) Statistiques Isee.nc pour La Lembi, le Grand Sud et l'île Ouen réunis.



L'ETP mis à disposition des travailleurs gratuitement

Dès le mois de juillet, la collectivité a proposé aux patentés, associations, entreprises, artisans de profiter gratuitement des postes de travail disponibles à l'Espace de Travail Partagé du Mont-Dore. Objectif : permettre à ceux ayant perdu leurs bureaux de reprendre rapidement leur activité professionnelle.

Après les exactions, de nombreux bureaux ont été dégradés, vandalisés ou brûlés, que ce soit dans la commune ou sur tout le territoire. Du jour au lendemain, des patentés ou salariés de société, des artisans et bénévoles d'association se sont retrouvés sans bureaux où travailler. C'est pour faciliter la reprise de leur activité que la Ville du Mont-Dore a proposé d'ouvrir gratuitement l'ETP situé à Boulari.

En effet, il était indispensable pour la collectivité d'apporter son soutien au monde économique à son niveau et dans la limite de ses compétences. Ainsi, depuis le 4 juillet, les 24 postes de travail sont disponibles pour toutes les personnes ayant besoin d'un espace calme pour travailler avec un accès à Internet illimité.

Une partie de l'ETP vandalisée

Si les demandes restent limitées et occasionnelles, plusieurs personnes se sont installées à l'ETP pendant quelques jours, voire plusieurs mois. C'est notamment le cas de l'Adie, qui occupe depuis le mois de juillet deux postes à temps plein. Grâce aux bureaux de l'ETP, les conseillers de l'association solidaire d'aide à l'entrepreneuriat ont pu poursuivre leurs permanences et recevoir les porteurs de projet. Deux à trois travailleurs indépendants ont également loué un poste de travail, soit pour quelques jours soit pour un mois. Et si les anciens habitués ont encore un peu de mal à revenir sur place, la salle multimédia de réunion est à nouveau louée par les mêmes usagers.

Un temps indisponible en raison des réparations nécessaires, cette salle est idéale pour les rencontres, visioconférences et meetings de dix à vingt personnes. En mai, l'ETP avait également été touché par des actes de vandalisme. Les services techniques de la Ville ont dû lancer des travaux en urgence afin de remettre en état l'espace pour accueillir les nouvelles locations. Les portes et du mobilier ont notamment été changés ou réparés. Des grilles de protection ont également été posées. Aujourd'hui, l'Espace de Travail Partagé municipal est totalement opérationnel et prêt à accueillir de nouveaux locataires.

Un lieu 100 % numérique et connecté

Inauguré en février 2020, l'ETP est un véritable outil moderne, performant et flexible, situé au 1^{er} étage du marché municipal, à Boulari. Il accueille les travailleurs 7j/7 et 24h/24 dans ses locaux de 340 m². Postes de travail avec connexion haut débit, salle de réunion avec système multimédia haute technologie, casiers ou boîtes aux lettres en location, etc., l'Espace de Travail Partagé du Mont-Dore met à votre disposition de nombreux services numériques afin de travailler dans un cadre fonctionnel, accessible à tous. Pour réserver un espace de travail et un service, rendez-vous sur le site <https://etp.mont-dore.nc/>

Portrait

THIERRY MARTINEZ

Une vie au service des Mondoriens

Le 30 mars dernier, Thierry Martinez a refermé un chapitre de sa vie pour profiter d'une retraite méritée, laissant dans son sillage l'ombre de nombreux chantiers auxquels il a participé et qui ont contribué à améliorer le cadre de vie des Mondoriens.

C'est en 1987 que Thierry Martinez fait ses premiers pas à la mairie du Mont-Dore en qualité d'aide géomètre puis de chef de chantier. « À l'époque, les trois quarts des routes étaient en terre. Dans certains endroits, il n'y avait ni eau ni électricité. Il y avait tout à faire », se souvient-il. Son début de carrière est marqué par le passage du cyclone Anne, le 5 janvier 1988. D'astreinte, il assure une permanence avec une radio CB dans une maison en bois à La Coulée où sont installés les bureaux des services techniques. « Le bâtiment bougeait tellement que j'ai cru qu'il allait s'envoler. Sur les conseils de mon supérieur, j'ai fini par passer la nuit sous un godet de pelle, à l'abri des rafales de vent et des trombes d'eau. Mais au petit matin, le bâtiment était toujours debout. »

Toujours sur le terrain

En 1996, Thierry Martinez devient responsable des ateliers municipaux et participe à tous les chantiers de la commune. Il prend même part à la construction de la chapelle œcuménique de Plum, dont il coordonne les travaux en tant que bénévole. À l'instar de tous ceux qui y ont travaillé, son nom y est, depuis, enfoncé dans une urne enfouie sous les fondations. En 2005, il est nommé chef du service exploitation à la Direction des services techniques et prend la tête d'une trentaine d'agents. Il accède au poste de directeur adjoint en 2011 mais il continue d'être sur le terrain. En 2013, il est nommé directeur des services techniques et de proximité, fonction qu'il occupera jusqu'à son départ à la retraite. Durant sa carrière, il a connu cinq maires en exercice.

Sur tous les fronts

Surnommé « Pap's » par certains de ses collègues, Thierry Martinez a en tête de nombreuses réalisations dont il est fier. Cependant, ce sont les travaux d'assainissement qui l'ont particulièrement marqué, dans le secteur de Robinson,



« Tout vient à point à qui sait attendre. »

quartier le plus intensément densifié. « Auparavant, la rue Victorin-Boewa inondait la zone d'habitation en contrebas. Ça a été une avancée majeure », explique celui qui mesure le chemin parcouru. Et qui garde en mémoire de nombreuses anecdotes. « J'ai été pompier d'astreinte avec pour matériel une cuve de 600 litres installée dans la benne d'un Kia Master que je ramenais chez moi, au cas où. J'ai fait les premiers épandages dans la lutte antivectorielle au volant de ma voiture après le travail, à la tombée de la nuit. On était même chargé, au sein des services techniques, de creuser les concessions au cimetière de Saint-Louis. Et il est arrivé qu'on retrouve une vache dedans en arrivant au petit matin. Mais, dit-il, ça faisait partie du contrat ! »

Des liens avec les administrés

Une époque révolue pour celui qui reste encore proche des administrés. « J'ai tellement sillonné la commune que je m'y sens bien partout. La proximité que j'ai eue avec les habitants fait que j'en connais beaucoup. » Lui qui avait coutume de dire « tout vient à point à qui sait attendre », profite désormais d'une retraite bien méritée. Ancien joueur du club de rugby Castres olympique, il s'est remis au sport, jardine à son rythme et prend des cours de ukulélé au centre culturel du Mont-Dore.

agenda

novembre - décembre

MONDore

www.mont-dore.nc



agenda

MERCREDI 6 NOVEMBRE

INSTALLATION DES CMJ

Après avoir été élus le 22 octobre dernier par les écoliers, les tout nouveaux conseillers municipaux juniors participeront à leur première séance du conseil municipal le mercredi 6 novembre en présence notamment du Maire du Mont-Dore et de ses adjoints.



MERCREDIS 6 ET 27 NOVEMBRE

LES MERCREDIS PÉDAGOGIQUES À LA PISCINE



Mercredis pédagogiques PISCINE MUNICIPALE

Les 6 et 27 novembre 2024.

La Ville du Mont-Dore informe la population que la piscine municipale sera gratuite aux enfants de moins de 12 ans, les 6 et 27 novembre 2024.

43 13 95

www.mont-dore.nc

VILLE DE MONT-DORE

La piscine municipale sera gratuite pour les enfants de moins de 12 ans lors des derniers mercredis pédagogiques de l'année, les 6 et 27 novembre prochains. Renseignements au 41 13 95.

JEUDI 7 NOVEMBRE À 17 H

CONSEIL MUNICIPAL



En salle d'honneur de l'hôtel de ville, à Boulari. Séance publique. Attention, l'heure de la séance est susceptible d'être modifiée. Renseignements au 43 70 00.

LUNDI 11 NOVEMBRE À 16 H

CÉRÉMONIE DU 11-NOVEMBRE - ARMISTICE DE 1918

La cérémonie commémorative de l'armistice de 1918 se déroulera le lundi 11 novembre à 16 h au monument aux morts, sur la place des Accords, à Boulari.



JOURNÉE INTERNATIONALE POUR L'ÉLIMINATION DE LA VIOLENCE À L'ÉGARD DES FEMMES

À l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, la Ville et le CCAS proposent des animations et des ateliers bien-être à la bibliothèque Denise-Frey à Pont-des-Français. Gratuit et ouvert à tous.

LUNDI 25 NOVEMBRE

OPÉRATION TOUS EN ORANGE !
Les Mondoriens sont invités à porter une tenue avec une prédominance orange ou un petit ruban.

DU 1^{ER} AU 20 DÉCEMBRE

CONCOURS DE LETTRES AU PÈRE NOËL



Tout le mois de décembre, venez déposer vos lettres dans la boîte aux lettres du père Noël, située à l'hôtel de ville, à Boulari. Les plus belles lettres seront récompensées !

MERCREDIS 4 ET 11 DÉCEMBRE

DE 13 H À 16 H

TOURNÉE DU PÈRE NOËL

Le père Noël viendra à la rencontre des Mondoriens lors d'une tournée légèrement réduite cette année. Les rendez-vous sont désormais donnés de 13 h à 16 h au parc de La Coulée le mercredi 4 décembre et au parc de Robinson le mercredi 11 décembre. Au programme : maquillage, châteaux gonflables, déambulations, sculpture sur ballon et présence du père Noël bien sûr !

VENDREDI 6 DÉCEMBRE À 19 H

Lancement des ILLUMINATIONS DE NOËL

À la tombée de la nuit, sur la place des Accords, à Boulari.



VENDREDI 6 DÉCEMBRE

DE 16 H À 21 H

SAMEDI 7 DÉCEMBRE

DE 10 H À 21 H

MARCHÉ DE NOËL PACIFIC FAIR

Près de 70 exposants seront présents sur la place des Accords, à Boulari, pour vous proposer des idées de cadeaux à offrir aux amis et à la famille lors des fêtes de fin d'année. Des animations ainsi que la venue du père Noël sont également programmées pour les plus petits !

SAMEDIS 7 ET 14 DÉCEMBRE

DE 13 H À 16 H

TOURNÉE DU PÈRE NOËL

Le père Noël viendra à la rencontre des Mondoriens lors d'une tournée légèrement réduite cette année. Les rendez-vous sont désormais donnés de 13 h à 16 h au parc Paul-Bloc, à Plum, le samedi 7 décembre et à Pont-des-Français le samedi 14 décembre. Au programme : maquillage, châteaux gonflables, déambulations, sculpture sur ballon et présence du père Noël bien sûr !

JEUDI 12 DÉCEMBRE À 17 H

CONSEIL MUNICIPAL

En salle d'honneur de l'hôtel de ville, à Boulari. Séance publique. Attention, l'heure de la séance est susceptible d'être modifiée. Renseignements au 43 70 00.

DU 16 AU 20 DÉCEMBRE

STAGE VACANCES DE LA CAISSE DES ÉCOLES

La Caisse des écoles organise une semaine de stage vacances au groupe scolaire de Boulari, du 16 au 20 décembre, de 07 h 30 à 17 h. Des activités ludiques et manuelles seront proposées ainsi qu'une sortie dans la semaine. Les places sont limitées à 24 enfants. Tarif : 15 000 francs la semaine, repas compris. Renseignements au 43 55 32.

MARDI 24 DÉCEMBRE

SOIRÉE DE NOËL



Le père Noël sera attendu sur la place des Accords, à Boulari, à la tombée de la nuit, juste avant de poursuivre sa distribution de cadeaux aux petits Calédoniens. Renseignements au 43 26 69.

MONDore

TOUTE L'ACTUALITÉ DE VOTRE VILLE // N° 27 // NOVEMBRE - DÉCEMBRE 2024 - JANVIER 2025

Marché du MONT-DORE

Le marché municipal du Mont-Dore est ouvert du mercredi au dimanche de 6 h à 12 h.

VIVRE AU MONT-DORE

Nous avons essayé de nombreux coups durs depuis les exactions du 13 mai, avec le blocage persistant du sud de la commune. Grâce à vos initiatives, la vie dans le sud a pu s'organiser tant que faire se peut.

Même si les difficultés demeurent, nous mettons tout en œuvre pour amorcer une relance de l'activité. Les gens ont besoin de retrouver un semblant de normalité et de laisser la vie reprendre ses droits, comme en témoigne le succès de la fête des associations.

La population fragilisée a besoin plus que jamais du soutien de tous pour traverser cette crise. Le CCAS a accentué ses aides alimentaires et financières. En dépit des budgets contraints, nous sommes convaincus qu'il est plus que jamais nécessaire de poursuivre notre travail au service de l'humain.

La jeunesse doit rester une préoccupation première de l'exécutif avec la poursuite de ses dispositifs. La ville a souhaité également ramener un peu de magie dans les foyers avec quatre journées de Noël festives conservées, et le marché de Noël.

Enfin, il est important de vous permettre de vous exprimer, afin que nous puissions donner la meilleure orientation possible à nos décisions. C'est pourquoi dès la fin de novembre nous viendrons à vous par le biais des conseils de quartier.

Soyez assurés de nos efforts constants pour retisser le lien social qui a été affaibli ces derniers mois, mais jamais totalement brisé, car la résilience exceptionnelle des Montdoriers leur a toujours permis de se relever plus forts.

Groupe Vivre au Mont-Dore

LE MONT-DORE, NOTRE VILLE VERS UNE NATION ARC-EN-CIEL

Le texte proposé n'est pas celui que nous avons initialement prévu de publier. Celui-ci rendait hommage à nos deux frères tombés à Saint-Louis et à la crise politique que traverse le pays mais le comité de rédaction de la Ville du Mont dore nous a censuré. Nous vous proposons donc cette réflexion sur les décisions de suppression de certains budgets à vocation sociale.

L'accompagnement à la Scolarité est un dispositif d'aide aux devoirs et de développement artistique, culturel et sportif destiné aux enfants du Mont Dore qui existe sur notre commune depuis le début des années 2000. Du temps où il était géré par les provinces, ce dispositif permettait d'accompagner les primaires, collégiens et lycéens dans les tribus, les quartiers et les écoles. Hélas la province Sud a décidé de s'en désengager il y a quelques années. Tout le travail qui avait été a été stoppé net et les financements coupés du jour au lendemain.

La Ville du Mont Dore a essayé depuis de se substituer à la province, mais n'est pas à la hauteur. On ne peut pas s'étonner aujourd'hui qu'une partie de notre jeunesse soit révoltée, alors qu'elle est en échec et en abandon scolaire. La faute n'incombe pas uniquement aux parents, les institutions ont une grande part de responsabilité.

La Révolte du 13 mai doit nous permettre de réaliser que des erreurs ont été commises ces dernières années dans presque tous les domaines des politiques publiques : politique, économique, mais aussi et surtout social.

Romuald Pidjot, Chef de groupe de Notre ville vers une nation arc-en-ciel

GÉNÉRATIONS MONT-DORE

TOUS POUR NOTRE MONT-DORE

PERMANENCES

CCAS

Sur RDV au 41 03 20. Les mercredis et jeudis de 8 h à 11 h. Pour les personnes habitant la partie sud de la commune, veuillez contacter le CCAS au 41 03 20.

CAFAT

Au CCAS de Boulari les lundis, jeudis et vendredis de 8 h à 11 h et les mercredis de 12 h 30 à 15 h. Pour les dossiers de chômage : À la mairie annexe à Plum, les mercredis 13 et 27 novembre, de 8 h à 11 h.

ADAVI

Tous les lundis sur RDV au 27 76 08 au CCAS du Mont-Dore.

DECLIC

Tous les mardis sur RDV au 25 50 78 au CCAS du Mont-Dore.

DIRECTION DE L'EMPLOI ET DU LOGEMENT

Renseignements au 20 35 90.

ECRIVAIN PUBLIC

Les vendredis 8 et 22 novembre et 6 et 20 décembre de 9 h à 11 h au CCAS du Mont-Dore. Sur RDV les lundis à la mairie annexe au 86 68 71.

COLLECTE DES DÉCHETS

À compter du 1^{er} novembre, l'ensemble des collectes des déchets aura progressivement repris dans la commune. Certaines dates sont cependant toujours modifiées en raison notamment de l'accès à la RP1 pour les chauffeurs et les véhicules.

Afin de faciliter l'ensemble de ces opérations, les Mondoriers sont appelés au civisme. **Il est demandé aux habitants de ne surtout pas déposer les déchets ni sur l'espace public, ni à l'entrée des déchèteries pour ne pas augmenter les risques notamment sanitaires et d'incendie.**

ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES (BAC ROUGE)

SECTEUR NORD

Quartiers concernés : Yahoué – Pont-des-Français – La Conception – Robinson – Boulari – Saint-Michel Le service de collecte en porte-à-porte des ordures ménagères aura lieu selon le calendrier habituel (2 ramassages), **les mardis et vendredis.**

SECTEUR SUD

Quartiers concernés : La Coulée – Vallon-Dore – Mont-Dore Sud – Plum – Mouirange. La collecte en porte-à-porte des ordures ménagères aura lieu selon le calendrier habituel (2 ramassages), **les lundis et jeudis.**

Retrouvez toutes les dates des permanences du Pôle des solidarités et de la mairie annexe de Plum (Maison de l'habitat, psychologue, orthophoniste, Adavi, DECLIC, écrivain public...) sur le site : www.mont-dore.nc



22

NUMÉROS D'URGENCE

- Pompiers : 18
- Police municipale : 1022 ou 43 64 00
- Gendarmerie : 17
- Pont-des-Français : 44 87 26
- Plum : 44 87 70
- PC secours en mer : 16
- Samu : 15
- SOS Médecins : 15
- SOS Violences : 05 11 11
- SOS écoute, n° vert : 05 30 30
- Médiateurs, n° vert : 05 15 16
- Assistantes sociales : 43 56 78

PHARMACIES DE GARDE

- 1^{ER} NOVEMBRE Pharmacie de Robinson Tél. : 43 52 80
- 2 ET 3 NOVEMBRE Pharmacie Dumbéa Tél. : 41 19 00
- 9, 10 ET 11 NOVEMBRE Pharmacie de La Conception Tél. : 43 54 22
- 16 ET 17 NOVEMBRE PAS DE PHARMACIE DE GARDE
- 23 ET 24 NOVEMBRE PAS DE PHARMACIE DE GARDE

La Ville informe ses administrés qu'un système de vidéoprotection a été mis en place sur la commune. Pour tous renseignements, contacter la police municipale au 43 64 00. Centre culturel du Mont-Dore Mardi de 16 h à 19 h ; Mercredi de 13 h à 19 h ; Samedi de 9 h à 12 h. Se présenter une heure avant chaque spectacle de la saison culturelle.

TAXIS

- Taxi n° 1 : 82 79 77
- Taxi n° 2 : 77 75 58
- Taxi n° 6 : 87 39 02
- Taxi n° 9 : 76 24 19
- Taxi n° 10 : 74 99 91
- Taxi n° 12 : 78 10 13 / Service nocturne assuré : Taxi n° 11 : 76 89 76

QUAND EST-CE QU'ON SORT LE BAC JAUNE ?

- Quartiers Nord Semaines impaires YAHOUÉ, LA CONCEPTION, PONT-DES-FRANÇAIS
- Lundis 4 et 18 novembre - Lundis 2 et 16 décembre
- Mercredis 6 et 20 novembre Mercredis 4 et 18 décembre
- ROBINSON
- Jeudis 7 et 21 novembre Jeudis 5 et 19 décembre
- Quartiers Sud Semaines paires MOUIRANGE, PLUM, MONT-DORE SUD
- Mardis 12 et 26 novembre Mardis 10 et 24 décembre
- LA COULÉE, VALLON-DORE
- Vendredis 1^{er}, 15 et 29 novembre Vendredis 13 et 27 décembre

Pour toutes questions relatives aux déchets, contacter le numéro vert : 05 06 07 (appel gratuit).

CONTACTS MAIRIE

- Hôtel de ville de Boulari Tél. : 43 70 00
- Mairie annexe de Plum Tél. : 43 76 00
- Antenne de proximité de Yahoué Tél. : 43 72 21
- Antenne de proximité de Saint-Louis Tél. : 44 96 15
- Direction des services d'animation et de prévention Tél. : 43 26 69
- Direction des services techniques et de proximité Tél. : 43 30 36
- Centre communal d'action sociale Tél. : 41 03 20
- Médiathèque de Boulari Tél. : 43 72 35
- Bibliothèque Denise-Frey de Pont-des-Français Tél. : 43 67 11

MÉDECINS DE GARDE

- 1^{ER} NOVEMBRE Dr D. LAVAUD AUBERT Tél. : 43 48 84
- 2 ET 03 NOVEMBRE Dr J. VACHON Tél. : 44 20 55
- 9, 10 ET 11 NOVEMBRE Dr M. NACASS Tél. : 41 57 73
- 16 ET 17 NOVEMBRE PAS DE MÉDECIN DE GARDE
- 23 ET 24 NOVEMBRE PAS DE MÉDECIN DE GARDE

BROYAGE À DOMICILE

- NOVEMBRE YAHOUÉ, ROBINSON, VALLON-DORE, MONT-DORE SUD, PLUM / MOUIRANGE Du vendredi 1^{er} au dimanche 3 novembre
- DÉCEMBRE LA CONCEPTION – PONT-DES-FRANÇAIS Du vendredi 29 novembre au dimanche 1^{er} décembre
- BOULARI Du vendredi 6 au dimanche 8 décembre
- SAINT-MICHEL Du vendredi 13 au dimanche 15 décembre
- LA COULÉE Du vendredi 20 au dimanche 22 décembre

DÉCHÈTERIE DE LA COULÉE

La déchèterie est ouverte en « fonctionnement transitoire » pour les apports volontaires d'ordures ménagères en sacs fermés uniquement. Ce dispositif est maintenu dans la limite de l'espace de stockage disponible du site. **Du lundi au vendredi de 8 h à 11 h**

NOUVEAUX TARIFS

PISCINE

MUNICIPALE

Sports
& loisirs

ABONNEMENT
ANNUEL

10 000 F / AN



Tarifs

Grand public : 300 F

Tarif réduit/prioritaire : 200 F*

Gratuit pour les - de 3 ans et les + de 70 ans

* - de 18 ans, étudiants jusqu'à 26 ans et seniors de + de 65 ans.

 Dans le complexe culturel et sportif
Victorin Boewa - Boulari

 43 13 95

ville du
MONT-DORE 